



CABINET CHORFI ORGANISE UN SEMINAIRE DE FORMATION CONSACRE AU THEME :

LA PRATIQUE DE L'AUDIT FISCAL

Date : Les 12 et 13 MAI 2022 de 9h15 à 12h45 et de 14h30 à 17h

- ✓ Audit fiscal des comptes
- ✓ audit des déclarations fiscales de l'entreprise.
- ✓ Détecter et corriger les erreurs, identifier et évaluer en amont les risques fiscaux.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

A l'issue de cette formation, vous seriez capable de :

- Diagnostiquer les risques fiscaux encourus par l'entreprise en matière d'IS/IR/TVA/DE et de RAS.
- Minimiser les risques de redressements et de sanctions grâce au contrôle de conformité du traitement fiscal des opérations de l'entreprise.
- Améliorer la gestion fiscale de l'entreprise en maîtrisant les dispositifs légaux d'allègement de la charge fiscale.
- Connaître les sanctions fiscales applicables en matière d'IS-IR & TVA.

FORMATEUR:

Monsieur **MOHAMED CHORFI** Expert comptable, Commissaire aux comptes, ex-membre de la commission nationale du recours fiscal (CNRF), il a enseigné la comptabilité et la gestion aux inspecteurs des finances à l'école des Impôts de Casablanca.

Monsieur **MOHAMED CHORFI** a plus de **40 ans d'expérience** dans les domaines de conseil juridique et fiscal, audit et organisation comptable des entreprises. Il s'est spécialisé en fiscalité immobilière.

- Formation et Séminaires :
- Comptabilité Fiscalité Générale et Immobilière
- Paie, Juridique

PUBLIC CONCERNE :

- Experts comptables, commissaire aux comptes, comptables agréés, directeurs financiers.
- Responsables fiscaux et comptables d'entreprises.
- Avocats d'affaires.
- Auditeurs internes et externes.

CETTE FORMATION COMPREND:

- ♦ Attestation de Formation
- ♦ Remise des documents « **Support + Annexes + Cas Pratiques + Corrigés + Déclarations Fiscales** ».

METHODE : Exposés illustrés de cas pratiques avec corrigés.

- ♦ Une attestation de présence est délivrée à la demande du participant.
- ♦ Notre cabinet est éligible aux Contrats Spéciaux de Formation(OFPPT) sous le Numéro **1796335**